



Bulletin Municipal
1983...2013

Au fil du temps

SAINT-JUST-LA-PENDUE
Décembre 2013

Le mot du maire



La première offensive de l'hiver, particulièrement violente, avec des chutes de neige atteignant 40 cm en 24 heures, annonce la fin d'année ; déjà à l'horizon, 2014 pointe son nez, et, en ces premiers jours de décembre, nous terminons la rédaction du 31^e bulletin municipal.

L'année 2013, comme les précédentes, est toujours marquée par la crise économique et financière, chaque semaine est pon-

ctuée, ici ou ailleurs, par la fermeture d'entreprises, le chômage reste le principal fléau de notre pays et l'appauvrit chaque jour un peu plus.

A Saint-Just, avec la fin d'exercice annuel, le programme de réhabilitation des bâtiments communaux se termine, la salle d'animation a retrouvé sa vocation première : elle sera désormais réservée aux expositions, mariages, réunions de travail, projections en soirée. Au cours de la « semaine bleue », les Sanjustois ont pu y découvrir le travail manuel et les recherches effectuées par les résidents de la maison de retraite de Saint-Just qui ont su faire revivre, pendant quelques jours, la vie autour du « Tacot » qui conduisait, dans les années 30, les passagers de Régny à Balbigny, desservant au passage les gares de Saint-Just, Sainte-Colombe et Bussièrès.

Pendant un mois, en mai-juin 2014, une exposition sera organisée avec le Syndicat d'Énergies de la Loire. À la disposition des populations locales et des enfants des écoles, elle permettra de découvrir les énergies nouvelles et d'avenir pour notre planète.

La dernière tranche de travaux dans l'ancienne école maternelle consiste en l'aménagement d'un espace réservé à la médecine du travail ; il sera, par ailleurs, mis à la disposition d'autres services à la population sur lesquels nous communiquerons dès le mois de janvier.

L'année 2013 aura été aussi une année de constitution de dossiers à mettre en place ou à finaliser. L'agrandissement du groupe scolaire en faisait partie, les appels d'offres sont aujourd'hui à l'étude, et les travaux pourront débuter en janvier ou février, selon les conditions météorologiques. Nous signerons enfin, dans quelques semaines, le COCS (Contrat Communal Simplifié) grâce auquel nous bénéficierons de l'aide du Conseil Général.

Il concernera trois importants projets : le remplacement du chauffage, l'isolation et la réfection du sol de la **salle polyvalente** ; la réfection de la toiture de l'**église** et la réhabilitation totale de la **rue de Lyon**, englobant des travaux sur les réseaux secs et humides, ainsi que la rénovation des trottoirs et de la chaussée.

Dès 2014, une étude devra être mise en place dans le cadre d'un COCA (Contrat Communal d'Aménagement). Son but sera de cibler et déterminer les actions à mener de 2017 à 2021 dans notre commune. **Ces contrats pluriannuels sont aujourd'hui les seuls dispositifs qui permettent d'obtenir une aide du Conseil Général.**

Par ailleurs, le lourd dossier pour la construction d'une nouvelle **station d'épuration** suit son cours, et nous devons choisir dans les prochains mois l'entreprise qui mènera à bien les travaux.

Comme vous le constatez, le futur conseil municipal, composé de 19 membres, sera mis à contribution dès sa mise en place au printemps prochain pour mener à bien ce programme d'intérêt général. Ce dernier a été élaboré et proposé par les élus aux services du Conseil Général après un travail de réflexion approfondie et d'échanges qui a duré près de deux ans.

En revanche, sur le plan intercommunal, pour les délégués de la commune, **la vie n'est pas un long fleuve tranquille**. Nous déplorons en effet des dépenses inopportunes dans la crise que nous traversons et la situation désastreuse des finances du pays.

Deux exemples concrets à ce jour nous désolent : le lancement des travaux concernant la base d'aviron de Cordelle d'une part et, d'autre part, les travaux de sauvegarde de la maison Bécaud à Saint-Symphorien-de-Lay.

Pour la **base d'aviron**, il en coûtera plus **d'un million d'euros**, largement subventionné, il est vrai...

Pour la **sauvegarde de la maison Bécaud**, le coût prévisionnel de l'opération est de **723 775 €** (travaux : 655 000 € + 68 775 € d'honoraires). Est-il utile de rappeler que le coût d'achat de cet immeuble revient aujourd'hui à **191 135 €** (acquisition : 152 554 € + 38 581 € de frais d'étude faisabilité), bien sûr, 15 000 € de subvention ont été obtenus pour l'acquisition, et 150 000 € sont escomptés pour les travaux à réaliser. La facture, dans un premier temps, approche les 900 000 €, qu'en sera-t-il lorsque la réhabilitation sera totalement terminée ?... *affaire à suivre* !... Au bout du compte, qui paie, sinon les contribuables, pour des actions qui ne sont pas pour nous prioritaires. Si des Communautés de Communes ont accru le coût des équipements collectifs et des dépenses administratives, la Copler en est, hélas, un bel exemple.

Par ailleurs, nous sommes en désaccord avec le projet urgent d'installation de la « **maison des artistes** » sur la zone industrielle des Jacquins. Si nous n'assumons pas notre tâche avec sérieux, nous qualifierions cette opération de comique !

Enfin, dans les **projets centralisateurs**, la Copler souhaiterait mettre en place au plus vite le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), un transfert de compétence demandé par Cécile Duflot, auquel des sénateurs de gauche, comme de droite, de notre département, sont totalement opposés.

Cette initiative privera les conseils municipaux du droit du sol, la Copler devra cependant laisser aux élus locaux la tâche fabuleusement importante du droit du sol... dans les cimetières.

Il nous faut cependant rester positif. Traverser les ans se déroule rarement sans affronter les écueils. La difficulté pimente nos vies, elle nous aide à grandir, à ne pas renoncer, à décupler notre énergie en attendant des jours meilleurs.

Je vous souhaite à tous, à vos familles, à vos amis, de bonnes fêtes ainsi qu'une bonne santé et une heureuse année 2014.

Votre Maire,
Guy FABRE

Rester soi-même dans un monde qui tente constamment de te changer est le plus grand accomplissement.
Ralph Waldo Emerson.

COMMISSION DES FINANCES

Depuis 2012, la commune ne maîtrise plus que les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti.

Le taux de la cotisation foncière des entreprises (C.F.E.) est désormais fixé par la CoPLER.

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (I.F.E.R.), la taxe additionnelle sur le foncier non bâti (T.A.F.N.B.) et la part salaires de la dotation forfaitaire

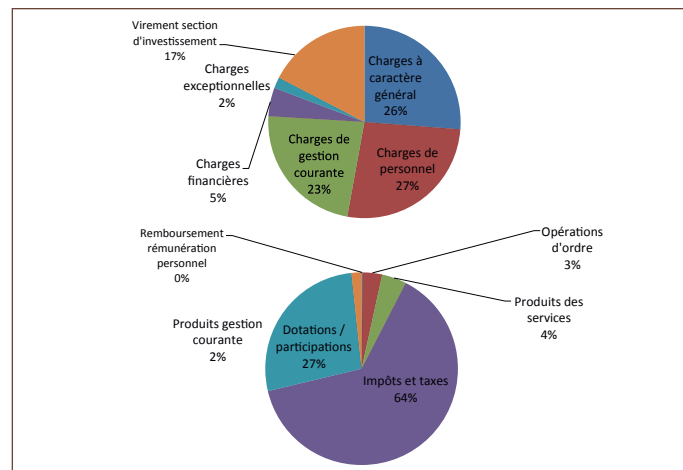
sont aussi encaissées par la CoPLER qui en reverse le produit aux communes membres, produit qui est et restera néanmoins (sauf transfert de compétences) figé à son niveau de 2011. Ainsi, tout comme en 2012, la commune a perçu de la CoPLER la somme de 221 785 euros. En 2013, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux des 3 taxes locales, les bases d'imposition ayant été réévaluées de 1,8 % par la loi de finances.

LES IMPÔTS

Taxe	2012			2013		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 474 000	16,37	241 294	1 569 000	16,37	256 845
Foncier bâti	1 345 000	13,77	185 207	1 412 000	13,77	194 432
Foncier non bâti	64 500	35,57	22 943	65 600	35,57	23 334
TOTAL			449 444			474 611
■ LA DETTE DE LA COMMUNE						
– au 1 ^{er} janvier 2013	:	1 413 266	<i>Annuité payée en 2013</i>			
– prêt investissements 2013	:	0	– charge d'intérêts	:	60 821	
Total		1 413 266	– remboursement du capital	:	155 795	
– capital remboursé en 2013	:	155 795	Total		216 616	
– dette au 31/12/13	:	1 257 471	– intérêts ligne trésorerie	:	675	

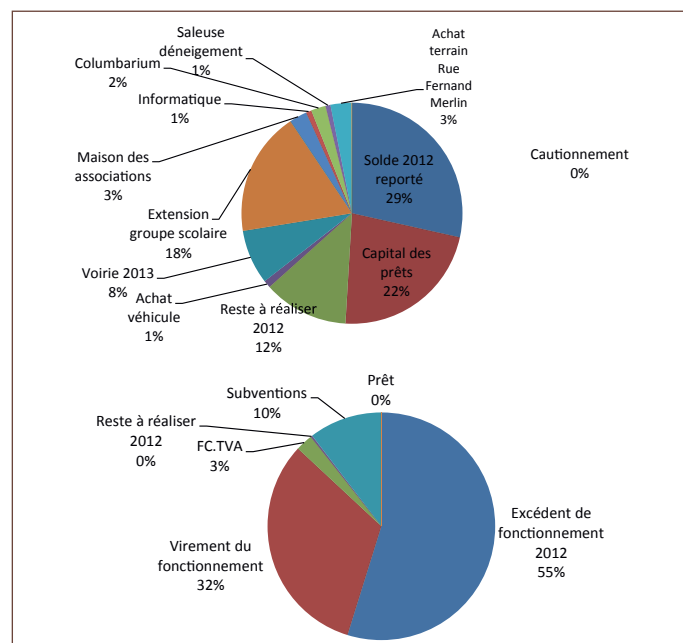
BUDGET 2013 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
– Charges à caractère général	336 590
– Charges de personnel	341 710
– Charges gestion courante	296 530
– Charges financières	61 510
– Charges exceptionnelles	24 000
– Virement section d'investissement	223 000
Total	1 283 340
RECETTES	
– Remboursement rémunération personnel	1 900
– Opérations d'ordre	42 000
– Produits des services	53 384
– Impôts et taxes	817 206
– Dotations / participations	347 250
– Produits gestion courante	21 600
Total	1 283 340



BUDGET 2013 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
– Solde 2012 reporté	197 746,87
– Capital des prêts	155 800,00
– Reste à réaliser 2012	86 450,00
– Achat véhicule	7 500,00
– Voirie 2013	55 240,00
– Extension groupe scolaire	126 080,00
– Maison des associations	18 000,00
– Informatique	5 500,00
– Columbarium	15 000,00
– Saleuse déneigement	5 000,00
– Achat terrain rue F. Merlin	21 383,16
– Cautionnement	320,00
Total	694 020,03
RECETTES	
– Excédent fonctionnement 2012	380 315,03
– Virement du fonctionnement	223 000,00
– FC.TVA	16 845,00
– Reste à réaliser 2012	1 770,00
– Subventions	72 090,00
– Prêt	0
Total	694 020,03



L'argent public n'existe pas, il n'y a que l'argent des contribuables.

Margaret Thatcher.

COMMISSION VOIRIE



Chemin Métérange

Comme chaque année, la commune a continué à améliorer son réseau routier.

La rue de la Fontaine, depuis son intersection avec la rue des Jardins et la deuxième partie du chemin de Météranges ont été traitées en enrobé à chaud pour respectivement 29 012 € HT et 14 827 € HT, soit un total de 52 431 € TTC.

L'entreprise Eurovia a été retenue pour réaliser les travaux subventionnés à hauteur de 16 164 € par le Conseil Général de la Loire.

Pour 2014, un dossier de demande de subvention a été déposé pour la réfection du chemin de Cuimbre et la rue Froide, travaux dont l'inscription au budget dépendra des possibilités financières.

Entre l'achat du sel et les interventions d'un prestataire privé, hors action du personnel technique, le déneigement hivernal 2012/2013 a coûté près de 10 000 €.

Le Conseil Général a attribué une subvention de 544 € à la commune au titre de ce déneigement.



Futur parking proche de la salle polyvalente et de l'hôpital



Réfection voirie rue de la Fontaine

Par ailleurs, l'acquisition d'une saleuse a été réalisée début 2013 pour un montant de 4 963 € TTC, dont 1 453 € de subvention du Conseil Général de la Loire.

Par acte signé cette fin d'année, la commune a acheté 20 000 € le terrain situé à côté de la salle polyvalente. Proche de l'hôpital Fernand Merlin, ce terrain sera aménagé en parking.

COMMISSION VIE QUOTIDIENNE ET SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Le départ de 25 élèves pour le collège n'a pas été compensé par de nouveaux arrivants, même si, cette année, le groupe scolaire a accueilli des enfants de 2 ans.

L'objectif global a donc subi une décroe d'environ 20 élèves par rapport à l'année précédente, ce qui n'a pas perturbé le bon déroulement de la rentrée scolaire pour les 177 inscrits répartis en 8 classes.

Jusqu'à là, tout va bien...

Le ramassage scolaire local a subi une réorganisation, le circuit s'effectuant en une seule boucle depuis Croizet.

Pour autant, l'horaire de départ est resté fixé à 8 h 10, horaire tout-à-fait convenable pour de jeunes élèves.

Jusqu'à là, tout va encore bien...

L'acquisition d'un nouveau vidéoprojecteur a permis d'équiper toutes les classes du groupe scolaire ajoutant un côté pratique au confort des enseignants et élèves.

Jusqu'à là, tout va toujours bien...

Mais le décret sur les rythmes scolaires est arrivé à point nommé (!) pour bousculer un peu ce bel agencement.

Et là, ça se complique un peu...

Pour reprendre quelques éléments qui ont motivé cette réforme, il faut savoir que le temps scolaire est concentré en France sur 144 jours de classe contre 187 en moyenne dans les autres pays de l'OCDE, que la plupart des écoliers européens ont cinq jours pleins de classe contre quatre chez nous.

Or, tous les spécialistes des rythmes de l'enfant, dont l'Académie de médecine, recon-

naissent que cette situation nuit à la qualité d'apprentissage de nos enfants. En lecture, par exemple, leur niveau est inférieur au niveau moyen des élèves européens et il se dégrade encore. La part des élèves en difficulté augmente. Enfin, nos élèves sont, plus souvent qu'ailleurs, anxieux et fatigués à l'école.

Bref, il semble que l'organisation actuelle du temps scolaire constitue un des facteurs contribuant à cette situation.

Le décret préconise donc, comme aujourd'hui, 24 heures d'enseignement par semaine réparties sur 9 demi-journées, à raison de 5 heures 30 maximum par journée, avec une pause méridienne ne pouvant être inférieure à 1 heure 30, et 3 heures 30 maximum pour une demi-journée.

Enfin, la commune a la responsabilité d'organiser et de financer 3 heures « d'activités éducatives ».

Et là, ça se complique beaucoup...

Un sondage auquel plus de 80 % des parents d'élèves ont répondu, signe de l'intérêt porté à cette réforme par les principaux intéressés, a permis de dégager 3 éléments :



Réunion rythmes scolaires avec les parents d'élèves

- le choix, à une très large majorité, du mercredi matin comme 9^e demi-journée de classe,
- le scepticisme (pour le moins) des parents d'élèves sur l'efficacité de cette réforme,
- des suggestions sur des activités possibles mais aussi, et surtout, une foule d'interrogations concernant les modalités d'application.

Une commission, composée d'enseignants, de parents et d'élus, est chargée de trouver la meilleure ou la moins mauvaise des solutions pour résoudre cette équation afin que la réforme soit opérationnelle à la rentrée scolaire prochaine.

La cantine municipale a servi près de 10 000 repas sur l'année civile 2012.

Si le prix de vente facturé aux familles est passé de 3 € à 3,20 € au 1^{er} août 2013, il faut savoir que chaque repas servi coûte 3,95 € au budget, soit prêt de 40 000 € par an.

La composition des menus, élaborée par le fournisseur et une diététicienne, est consultable sur le site de la commune de même que les rapports de la commission, composée notamment de parents d'élèves, en charge du suivi du fonctionnement de ce service.

La commune verse aussi une subvention annuelle pour équilibrer les budgets de l'association Les P'tits Milous, gestionnaire de la crèche, et de l'association Les Enchanteurs qui régit la garderie périscolaire et le centre de loisirs sans hébergement organisé le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Pour l'année 2013, la commune a ainsi versé respectivement 34 916 € et 6 254 € à ces deux associations.

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Eclairage public : économie d'énergie et respect de l'environnement

111 lampes d'éclairage public à vapeur de mercure ont été remplacées et 11 horloges astronomiques installées à la place des « lumandars ».

Le lotissement du Crêt est désormais éclairé par 32 lampes à led. La volonté d'économiser l'énergie électrique a constitué l'objectif de cette opération et motivé les 50 815 € investis par la commune dans ce dossier.

Extension du lotissement La Luminière

La consultation des entreprises pour l'aménagement d'un lotissement sur le site de la Luminière a été lancée cette toute fin d'année.

Cinq lots, de 800 à 1 100 m², seront mis à disposition des candidats à la construction courant 2^e trimestre 2014. Le prix de vente sera fixé en fonction du résultat financier de l'appel d'offres.

Extension du groupe scolaire

La consultation réglementaire a été lancée cette fin d'année. L'extension concerne la construction d'une classe supplémentaire, d'un local de rangement, de vestiaires, de sanitaires et d'un préau. L'opération va bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux d'un montant de 54 880 €. Ce bâtiment devrait être mis à disposition pour la rentrée scolaire 2014.

Petits aménagements

La première entrée du cimetière a été modifiée avec la pose d'un nouveau portail réalisé par l'entreprise Pierre-Yves Chaize.

Du gazon synthétique a remplacé les copeaux d'origine dans la cour du groupe scolaire.

Nouvelle vie pour l'ancienne école maternelle

Désertée depuis mi 2009, l'ancienne école maternelle rue du 11 Novembre va connaître une nouvelle existence.

Après l'espace réservé au centre de loisirs sans hébergement, la salle du club de l'amitié et la bibliothèque, la salle de réunions est aujourd'hui rénovée et mise à disposition des associations.



Salle de réunions

Les deux dernières salles seront respectivement occupées par les services de la médecine du travail et par un pédicure/podologue



Salle des associations

qui devrait tenir une ou deux permanences par mois à partir de mars 2014.

Salle d'animation de la mairie

Le personnel technique et l'entreprise Fraichet pour le sol ont procédé à un lifting complet de la salle d'animation de la mairie qui sera plus spécialement réservée aux réunions officielles, cérémonies de mariage et expositions.



Salle d'animation

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET ANIMATION

✓ M. Gérard Gattet ayant fait valoir ses droits à la retraite, la commune a confié l'entretien annuel des espaces verts communaux, plus particulièrement des zones engazonnées, à M. Gaétan Coquard, nouvellement installé dans la profession.

✓ La commune a fait procéder à l'élagage des arbres situés avenue de Bellevue par l'entreprise Yohantheo au printemps dernier.



Défibrillateur

✓ Une armoire réfrigérée équipe désormais la salle polyvalente pour être mise à la disposition des associations à l'occasion de leurs manifestations.

✓ Dans un autre domaine, les élus ont décidé l'installation d'un défibrillateur à la salle polyvalente dont l'utilisation simple augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette installation a été suivie le 6 juillet par une démonstration de l'utilisation de cet appareil à laquelle assistaient notamment les responsables des associations locales.

✓ M. André Marcellin a fait don à la commune de plusieurs bénitiers qui sont aujourd'hui installés dans la vitrine forte de la chapelle de Liesse.

✓ Dans le cadre de la semaine bleue initiée par le Conseil Général, la salle d'animation de la mairie a accueilli une exposition sur le tacot, réalisée par les résidents du centre hospitalier Fernand Merlin encadrés par les agents chargés de l'animation.

✓ Parce qu'elles le valent bien... les mamans des enfants nés depuis juin 2011 ont été honorées à l'occasion de la fête des mères le 11 juin dernier à la salle polyvalente où elles ont reçu chacune un petit cadeau dans une ambiance, comme il se doit, bon enfant.

✓ Dans un souci d'économie, les guirlandes lumineuses qui ornent les rues à l'occasion des fêtes de fin d'année ont été équipées d'un système d'éclairage par led.



Une partie des bénitiers, don de M. Marcellin

SYNDICAT DES EAUX DU GANTET

Le Syndicat des Eaux du Gantet a aujourd'hui plus de 60 ans ; il n'est cependant pas à la retraite, mais au contraire, en pleine activité avec pour objectif de desservir en eau potable de qualité les communes de St-Just-la-Pendue, Ste-Colombe-sur-Gand, Croizet-sur-Gand, Neulise et St-Marcel-de-Félines.

Depuis 18 ans, le syndicat a investi 5 700 000 euros, et les nombreuses actions entreprises nous ont permis d'améliorer la qualité et la distribution de l'eau, ainsi que la valorisation de notre patrimoine et la pérennité de notre syndicat.

Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- la mise en place d'un périmètre de protection sur le site d'Echancieux,
- la reminéralisation de l'eau,
- le renforcement des canalisations entre Echancieux et St-Just, entre St-Just et St-Marcel, du Moulin au réservoir de Ste-Colombe, et un renouvellement systématique des canalisations anciennes lors de travaux de voirie dans les 5 communes adhérentes ; le taux de rendement du réseau est ainsi passé de 75 % à plus de 91 %,
- le renforcement de la digue du barrage et le curage de la retenue,

– la création d'une interconnexion avec le SYMOLY pour une capacité de 130 m³/jour et le renforcement de l'interconnexion avec le syndicat RHÔNE-LOIRE-NORD afin de porter sa capacité de 400 à 1 000 m³/jour afin de pallier tout incident et d'assurer une distribution pérenne des abonnés domestiques. Notre inquiétude à ce jour reste l'explosion de la consommation sur la 1^{re} tranche de la zone d'activités des Jacquins à Neulise, avec une consommation supérieure à celle des communes de Croizet ou de Ste-Colombe, qui pourrait remettre en cause tous nos efforts.

Des alarmes anti-intrusions sur l'usine de traitement et sur les réservoirs, ainsi qu'une vidéosurveillance ont été installées sur la retenue d'Echancieux et différents ouvrages.

Nous continuons, en partenariat avec la SAUR et dans un esprit de confiance réciproque, à prendre toutes les mesures et faire tous les investissements nécessaires afin de répondre

aux normes sanitaires fixées par les services de santé, moderniser encore nos installations, et améliorer les performances de notre syndicat tout en conservant son indépendance et sa spécificité rurale et dans le plus grand respect de l'environnement.

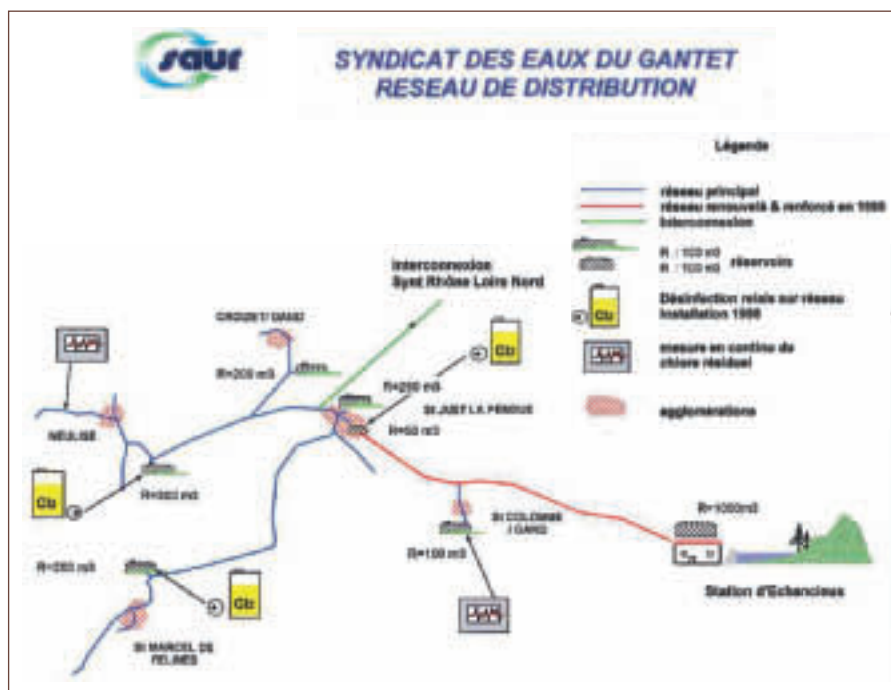
Guy Fabre,
Président du Syndicat des Eaux du Gantet



Mme Chaverot - Maire de Violay, M. Fabre - Président du Gantet, M. Paire - Président de Rhône-Loire-Nord, M. Bissay - Vice-Président du Gantet lors de la journée portes ouvertes à la station d'Echancieux

Historique Gantet

- 1939** : Arrêté préfectoral créant le Syndicat des Eaux du Gantet. Alimentation en eau potable de St-Just-la-Pendue et Ste-Colombe-sur-Gand.
- 1951** : Création d'une digue à Echancieux (commune de Violay) pour constituer une réserve d'eau.
- 1954** : Le Syndicat des Eaux du Gantet accepte l'intégration des communes de Neulise, St-Marcel-de-Félines et Croizet-sur-Gand.
- 1958** : Surélévation de la digue d'Echancieux.
- 1959** : Construction d'une station de traitement dimensionnée à 18 m³/h.
- 1971** : L'exploitation du réseau est confiée à la société SOBEA.
- 1988** : Modernisation de la station de traitement débit de production à 54 m³/h.
- 2002** : Amélioration du traitement, mise en place d'une reminéralisation complète.
- 2012** : Création interconnexion avec le Syndicat Rhône-Loire-Nord permettant un secours de 100 % des abonnés.
- 2013** : Amélioration étapes de floculation et de décantation des boues de la station.



Station et barrage



Laboratoire d'analyse

CENTRE HOSPITALIER FERNAND MERLIN

Si l'année 2013 fut plutôt une année de transition, elle fut cependant chargée en événements et mobilisa de manière importante le personnel et les représentants des usagers autour de la démarche qualité.

L'auto-évaluation pour la procédure d'accréditation qui ne concerne que le service sanitaire SSR/EVC (12 lits) a démarré à l'automne 2012 pour se terminer fin mars. Elle s'est poursuivie par la mise en œuvre d'un plan d'actions jusqu'à l'été. L'établissement recevait deux experts visiteurs de l'HAS (Haute Autorité de Santé), Mme Maserak, directrice des soins dans un établissement du Nord et M. Gomot, directeur adjoint dans un établissement du Gard du 3 au 6 septembre 2013.

Nous venons d'apprendre que l'HAS a prononcé la certification de notre établissement, nous figurons ainsi parmi les 18 % des établissements sanitaires certifiés directement sans recommandation ou réserve.

C'est une très bonne nouvelle pour le Centre Hospitalier, elle ne peut qu'encourager les agents de l'établissement à continuer à progresser dans la démarche qualité mais aussi elle permettra de défendre les projets en cours auprès de nos tutelles.

L'évaluation interne pour le secteur EHPAD (82 lits) et l'accueil de jour « Au fil des saisons »

(14 places) a démarré pendant l'été et a mobilisé aussi de nombreux agents. Elle sera suivie d'un plan d'actions et d'une évaluation externe en 2014 par une société agréée par l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux).

Dans le cadre de l'animation, les résidents de l'EHPAD ou les personnes de l'accueil de jour ont pu participer à plusieurs manifestations :

- aux différents repas à thèmes (barbecue, beaujolais...) ou aux repas d'anniversaire organisés tous les mois,
- au concert de l'harmonie le jour du 14 juillet,
- un voyage de 4 jours en Camargue en septembre pour 5 personnes accueillies à l'accueil de jour, des rencontres intergénérationnelles avec le centre de loisirs de la commune et avec la classe de CM2 du groupe scolaire,
- à une exposition sur le tacot à l'occasion de la semaine bleue. Les résidents et les personnes de l'accueil de jour ont conjugué leurs talents pour faire revivre ce moyen de transport à partir de matières recyclées. Cette exposition s'est poursuivie à la salle d'animation de la mairie.

Durant l'année, nous avons eu le plaisir de fêter les anniversaires de nos centenaires : M. Jean-Marie Lafay 101 ans le 24 août, Mme



Noëlla Noyel 101 ans le 13 octobre, la doyenne Mme Claudia Dubost a fêté ses 103 bougies le 27 novembre.

Puissent nos 3 centenaires prendre encore des années parmi nous !

Cette année a vu le départ à la retraite de Mme Chantal Filletton, adjointe des cadres, rentrée dans l'établissement en 1980, qui assurait la responsabilité du service administratif. Elle a été remplacée par Mme Marie-Claire Mercier à compter du 1^{er} octobre 2013.

Aussi, Mme Nicole Duthel, cadre supérieur de santé, après 20 ans dans l'établissement, a voulu évoluer professionnellement et demandait sa mutation. Son successeur, M. Marc Cealis, a pris ses fonctions le 2 novembre.

Des pots de départ en leur honneur ont été organisés dans la salle d'animation de l'hôpital pour les remercier de leur travail accompli pendant toutes ces années et pour avoir contribué à la bonne réputation de la structure.

ASSOCIATION ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

L'année 2013 qui se termine aura été pour l'association Espoir-Santé-Harmonie une année riche en émotions. Elle a permis de financer pour plus de 44 780 € de matériels en faveur des malades du Roannais.

Nous continuons à aider la recherche par le biais de la Fondation de l'Avenir.

L'exposition de peinture au profit de « À CHACUN SON ÉVEREST » n'a pas été un grand succès, mais nous avons pu apporter à Christine Janin un chèque de 5 000 € en faveur des enfants malades dont 1 500 € offerts par le Kiwani.

Grand succès de notre foire bio et nature, de la marche qui a permis à plus de 1 500 marcheurs de découvrir le magnifique village de St-Just-la-Pendue et d'apprécier une campagne verdoyante.

Un repas, regroupant 400 personnes, a eu lieu le 27 septembre, salle Fontalon à Roanne



et, au cours de cette soirée, nous avons pu offrir une vidéo gastroscopie d'une valeur de 32 330 € au service du Docteur Eyraud.

C'est grâce à la mobilisation de tous, bénévoles, particuliers, associations, mairies que nous arrivons à soutenir et soulager les malades atteints du cancer sur le Roannais.

Il existe maintenant une amitié solide entre les Sanjustois et Espoir-Santé-Harmonie et on ne peut que les remercier chaleureusement pour leur travail et leur bonne humeur.

Nous vous donnons rendez-vous :

- le samedi 12 avril de 14 h à 19 h et le dimanche 13 avril de 10 h à 18 h pour notre 9^e foire bio et nature,
- le dimanche 13 avril à partir de 7 h 30 pour notre marche bio en Val-de-Gand.

Que 2014 apporte à tous les Sanjustois la santé et la joie de se retrouver pour des moments de partage et d'amitié.



Réalisations 2013

- Hôpital de Roanne (capsules dépistage du cancer du côlon) : 2 200,04 €
- Fondation de l'Avenir (professeur Pocard) : 2 500 €
- Hôpital de Charlieu (housse matelas et kit de maintenance) : 2 740,34 €
- À chacun son Everest : 5 000 €
- Hôpital de Roanne (vidéo gastroscopie) : 32 330,84 €

Total 2013 : 44 780,22 €

Manifestations 2014

Janvier : 21^e galette de l'Espoir

12 janvier : pièce de théâtre à Charlieu par les Pigallous

12 avril : foire bio et nature à St-Just-la-Pendue

13 avril : marche bio en Val de Gand

27 avril : tournoi de golf à Champlong, Villereest

10 mai : salle des Marronniers, Le Coteau, spectacle de variétés au profit de « À chacun son Everest »

À prévoir : une conférence sur le sport après cancer

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le schéma de cohérence territoriale a été instauré en 2000 par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi SRU).

Il s'agit d'un outil de mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire en matière d'habitat, d'infrastructures, de déplacements et de protection de l'environnement.

St-Just est intégré au SCOT Loire-Centre composé de 7 communautés de communes comprenant 93 communes pour une population totale avoisinant 72 000 habitants.



Réunion de travail à Saint-Just-la-Pendue

Cette structure est présidée par M. Christian Bernard, Maire de Marclopt. M. Guy Fabre siège au sein de cette assemblée comme représentant de la Copler et au comité technique chargé de l'étude relative à l'adéquation besoins / ressources en eau potable des collectivités membres du SCOT en tant que représentant du Syndicat des eaux du Gantet.

Parmi les différentes problématiques examinées par les élus, la gestion des espaces, urbanisables et agricoles, tient une place essentielle.

Ainsi, la volonté de préserver les zones agricoles, orientation imposée par le Grenelle de l'environnement, va sans doute avoir des conséquences sur les possibilités d'étendre les zones constructibles dans les communes. Au contraire, la révision obligatoire des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), qui doivent être



compatibles avec les orientations du SCOT, va très probablement réduire les zones aujourd'hui constructibles. Ce sera le cas pour St-Just, ce qui va entraîner pour certains propriétaires fonciers une perte de valeur, dans la mesure où des terrains classés constructibles dans notre PLU deviendront inconstructibles à l'horizon 2015/2016.

CONTRAT COMMUNAL SIMPLIFIÉ

Certains investissements des communes peuvent être subventionnés par le Département sous réserve qu'ils soient contractualisés.

Le Conseil Général et la commune ont donc signé en fin d'année un Contrat Communal Simplifié (COCS) comprenant 4 opérations à réaliser dans les 3 ans à venir :

– Travaux de toiture à l'église.

– Changement du chauffage, isolation, réfection du sol à la salle polyvalente.

– Réfection de la rue de Lyon.

– Etude générale d'aménagement du bourg.

L'enveloppe financière s'établit à 639 000 € HT, hors réseaux secs et humides, et la subvention prévisionnelle totale du Département s'élève à 157 000 €.

ACHAT DE TERRAIN

La commune a procédé à l'achat de 25 000 m² de terrain route de Neulise, à côté du stade de football, pour un prix de 100 000 €.

Classé en zone AUI (zone à urbaniser réservée aux activités économiques) du Plan Local d'Urbanisme en vigueur depuis 2008 sur la commune, ce tènement a vocation à accueillir des entreprises artisanales, peu consommatrices d'eau.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

➔ Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

➔ Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'égouttage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

➔ Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect,
une contravention de 450 €
peut être appliquée (article 131-13
du nouveau code pénal)

En région Rhône-Alpes, près de 18 % de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Les déchets végétaux peuvent être déposés à la déchèterie située entre Croizet-sur-Gand et St-Symphorien-de-Lay, ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Quelques chiffres

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que...

... 3 mois
de chauffage
d'un pavillon
avec une chaudière
au fioul

... 5 900 km parcourus
par une voiture diesel récente
(18 400 km
pour une essence)

... 70 à 920 trajets
en moyenne pour rejoindre
la déchèterie
située à 20 km

Naissances (11)

CHOVIN Robin Charles Martin, 5 décembre 2012 à Roanne

BISSAY Lucie, 13 décembre 2012 à Roanne

AULAS Louane Lucie, 7 mars 2013 à Roanne

RAMBAUD Lola Christine Marie, 20 mars 2013 à Roanne

DARMET Camille Paul, 15 avril 2013 à Roanne

MARTIN Théo, 21 avril 2013 à Roanne

THIESSET Anaëlle Laura Océane, 29 mai 2013 à Roanne

GATTET Loan Louis Maurice, 26 août 2013 à Roanne

REYBAUD Timothée, 15 septembre 2013 à Roanne

DUR Alisson, 19 septembre 2013 à Roanne

DUMAS Apolline, 5 octobre 2013 à Roanne

Mariages (2)

COQUARD Nicolas Albert et **RECORBET** Magalie, 27 avril 2013

GROSLEGAT Philippe Christian Robert et **PETIOT** Céline Simone, 6 juillet 2013



Décès (21)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

DUINAT Germaine née DAMAIS, 5 décembre 2012 à Feurs

PONTILLE Joannès Jean Marie, 11 décembre 2012 à Feurs

GIROUDON Marie Claude, 23 décembre 2012 à Roanne

VERGIAT Pierre Marie, 30 décembre 2012 à l'hôpital local

NOYEL Rose Jeanne née GABRIEL, 25 janvier 2013 à Tarare

MÉRIEUX Lucien Noël, 11 février 2013 à Roanne

ANDRÉ Gilberte Joséphine née GROS, 28 février 2013 à Mably

FELIX Louise née BAYER, 13 mars 2013 à l'hôpital local

GOUTTENOIRE Marie Thérèse née MINOT, 25 mars 2013 à l'hôpital local

THOMASSON André Claude Marie, 1^{er} avril 2013 à Roanne

GARCIA Marcel, 8 avril 2013 à Roanne

DENIS Raymonde Jeanne Marie née LORENZINI, 1^{er} mai 2013 à l'hôpital local

PONTUS Jeanine Josette née DUGAY, 9 juin 2013 à Roanne

CHANNELIERE Angèle Marie Josèphe née PONCET, 2 juillet 2013 à l'hôpital local

MUSELLE Jeanne Bénédicte née BERCHOUX, 4 juillet 2013 à l'hôpital local

BRUNEL Elise Marie née BONNASSIEUX, 16 juillet 2013 à St-Priest-en-Jarez

MAGNIN Marie Antoinette Sylvie née GUILLIEN, 3 octobre 2013 à l'hôpital local

BURNICHON Albert Pierre, 7 octobre 2013 à Montbrison

BILLAUD Jeanine Marie née FARGEOT, 13 octobre 2013 à St-Just-la-Pendue

CHANNELIERE Germaine Louise née BOST, 13 novembre 2013 à l'hôpital local

DUFAUT Sylvie Eliane Rose-Marie née CHENAUD, 2 décembre 2013 à St-Just-la-Pendue

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 19 avril, 7 juin et 12 juillet 2014.

Monsieur le Maire

- reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanence

- Assistant social : le jeudi de 9 h à 12 h.
- A.D.M.R. : les mardi et jeudi de 9 h à 14 h.

Téléphones utiles

- Mairie
☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr
Site internet : www.saint-just-la-pendue.fr
- Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
- Gendarmerie de Balbigny ☎ 04.77.28.10.36
- Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
- SAUR (eau et assainissement)
☎ 04.69.66.35.00 (accueil clientèle)
☎ 04.69.66.35.09 (service dépannage)
- Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
- Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
- Pharmacie HERRY ☎ 04.77.63.20.42
- Infirmiers à domicile (M. FOURIE et M. BIGARNET)
☎ 04.77.63.53.30
- Kinésithérapeute (M. CARTEREAU)
☎ 06.89.85.61.92
- Ostéopathe (Mme TOUDIC)
☎ 06.34.57.64.71
- Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT
☎ 04.77.63.24.30

Les correspondants de presse

- La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER
☎ 04.77.63.52.94
Email : kathierry@wanadoo.fr
- Le Pays Roannais : André CREPET
☎ 04.77.63.53.25
Email : andrecrepet@orange.fr

Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (☎ 04.77.63.21.13).

Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Néronde.

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : prix du trajet 1 € 30

Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08.

Retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10, ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13).

Horaires et informations sur www.loire.fr

Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014

Attention : changement du mode de scrutin

Le panachage disparaît dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants.

Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

Le bulletin de vote de chaque liste doit comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir, soit 19 candidats pour St-Just-la-Pendue. Il doit comporter deux listes, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes.

Deux listes seront donc présentes sur un même bulletin de vote : on ne vote qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ces listes sont indissociables, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

Le conseil municipal sera composé de candidats figurant sur l'ensemble des listes présentes, si elles obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs ou nuls). Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas, c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges étant répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

ILS SE SONT INSTALLÉS CES 2 DERNIÈRES ANNÉES

Bienvenue et bon vent aux nouveaux commerçants et artisans qui ont choisi la commune pour exercer leur activité professionnelle

- Bar-pub Le Dynamiq' – avenue des Granges Blanches – tél. : 06.11.63.78.56.
- M. et Mme Desarmieux, boulangers – rue du Commerce – tél. : 04.77.63.21.37.
- M. Toudic, vente de pizzas le jeudi à partir de 18 h parking des Granges Blanches – tél. : 06.33.13.78.41.
- M. Raffin, carreleur – Baracant – tél. : 04.77.63.05.65.
- M. Burnichon, gravures cimetièrre/monuments – La Luminière – tél. : 06.62.40.82.86.
- M. Laroche, isolation/fumisterie/ramonage/calorifugeage – route de Néronde – tél. : 06.16.93.40.27.
- Société Yohanthéo, paysagiste – Le Grand Rey – tél. : 06.70.65.77.28.
- Société Berger, peinture/tapisserie/carrelage/revêtement sol – Le Grand Rey – tél. : 07.61.52.12.31.
- M. Coquard, entretien des espaces verts – rue du Commerce – tél. : 06.62.53.91.39.
- M. André, peinture/revêtement/décoration – Latta – tél. : 06.15.86.56.19.
- M. Salgado, peinture/plâtrerie/vitrification parquets – rue de Lyon – tél. : 04.77.63.28.87.

Bientôt 16 ans !

Pensez au recensement, c'est obligatoire

Les jeunes filles et jeunes gens qui atteignent leur 16^e année doivent solliciter leur inscription en mairie sur les listes de recensement du service national.

- Pour la 1^{re} période, les jeunes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 mars : recensement en janvier, février et mars.
- Pour la 2^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin : recensement en avril, mai et juin.
- Pour la 3^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} avril et le 30 septembre : recensement en juillet, août et septembre.
- Pour la 4^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre : recensement en octobre, novembre et décembre.
- Pour tous renseignements sur les dossiers, contacter la plateforme administrés au 04.37.27.25.07, du lundi au jeudi : 8 h – 12 h / 13 h 30 – 16 h 30, le vendredi : 8 h – 11 h 30.

LUCIEN NEUWIRTH

Résistant de la première heure au côté du Général de Gaulle, auteur de la loi permettant pour la première fois librement l'usage des contraceptifs, M. Lucien Neuwirth aura marqué la vie politique de notre pays et du département plus particulièrement.

Député de 1958 à 1981, Sénateur de 1983 à 2001, Président du Conseil Général de la Loire de 1979 à 1994, c'est à ce titre qu'il a présidé l'inauguration de notre mairie le 26 janvier 1991.

M. Neuwirth est décédé le 26 novembre 2013.

AVOIR 80 ANS (1933-2013)

ETIENNE NOYEL, GARDE CHAMPÊTRE

Etienne Noyel a été nommé garde champêtre municipal le 1^{er} janvier 1962, embauché par le Maire de l'époque M. Claude Bazoud.

Jusqu'à sa retraite le 1^{er} septembre 1991, il a accompli avec application les différentes missions qui lui étaient confiées.

Passionné de cyclisme, il s'était beaucoup investi, avec le comité des fêtes, pour le succès des grands prix cyclistes de St-Just et n'hésitait pas à pousser la chansonnette au sein du groupe artistique.

D'un abord facile, Etienne Noyel aura réussi le tour de force de ne dresser aucun P.V. au cours de ses 29 ans de carrière.

Il s'est éteint le 12 mai 2013 dans sa 82^e année.



(De gauche à droite et de bas en haut)

1^{er} rang : Jeanine Giraud ép. Ruffier - François Dugay - Lucienne Dupuis ép. Palli - Marcel Ducreux - Francine Muzel ép. Remontet - Henri Jusselme - Josette Dumas - Maurice Brescancin.

2^e rang : Théodore Dufay - André Reynaud - Marcelle Goutailler ép. Gagnière - Roger Philippon - Roger Mathelin - Renée Sévos ép. Mondière - Marie Gérard - Jean Dupuis.

3^e rang : Charles Bourrat - Andrée Digas ép. Fuyatier - Michel Plasson - Marie Goutailler ép. Surgey - Jean Labouré.

Instantanés choisis



Repas des anciens : un rendez-vous toujours très apprécié.



La commune de Mertesdorf offre des livres à la bibliothèque présidée par Mme Fayolle.



Après 33 ans passés au cœur du service administratif de l'hôpital, Chantal Filleton prend sa retraite.



Direction le collège pour 25 élèves de CM2.



Les présidents élaborent le calendrier des manifestations au mois d'octobre chaque année.



Joyeuse ambiance pour la fête des mères.



M. Jérôme Decours, Sous-Préfet de Roanne, a visité la commune le 8 mars dernier.



Arbre de Noël de la commune. Si, si, le père Noël existe...



Les vœux du Maire, une tradition bien établie.



19 novembre 1988 : inauguration de l'extension de la caserne des pompiers.



26 janvier 1991 : M. Lucien Neuwirth, Sénateur, président du Conseil municipal, coupe le ruban : la maison commune est officiellement inaugurée. 400 personnes sont présentes à l'occasion de la journée portes ouvertes du 23 février.



1999 : réfection de la façade de l'église et remplacement du clocher de la chapelle de Liesse.



2004 : mise en valeur du monument aux Morts le 16 janvier

Le bulletin municipal « nouvelle formule » fête ses 30 ans. Il a bien sûr évolué dans sa présentation, son format, mais a conservé sa raison d'être : celle d'informer.



2007 : l'événement de cette année fut la cérémonie du 11 novembre avec la participation de 45 marins et leur encadrement appartenant à l'Ecole de Préparation Marine de Roanne, revue des troupes, défilé, prise d'armes : des moments forts et émouvants en la mémoire de nos anciens combattants.

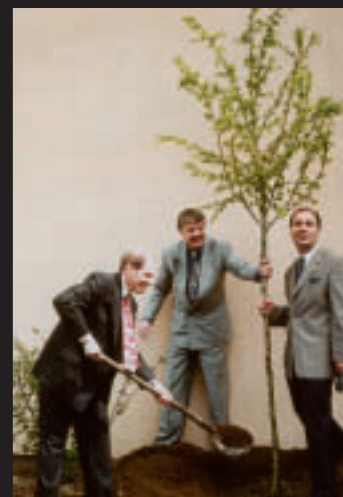


4 juillet 2009 : inauguration du groupe scolaire.





seil Général de la Loire,
o personnes ont visité
évrier 1991.



18 mai 1996 : jumelage avec la commune de Mertesdorf.



et aménagement de la place de la
chapelle inaugurée le 8 mai.



10 août 2005 :

M. Pascal Clément, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, inaugure le stade municipal.
Plus de 1 000 personnes ont assisté à la victoire 1 à 0 des 18 ans nationaux du FC. Sochaux
face à leurs homologues de l'A.S. St-Etienne.



Petite rétro non exhaustive des « petits »
ou « grands » événements qui ont jalonné
la vie de notre commune pêchés au fil des
30 éditions de ce bulletin.



La crèche « Les P'tits Milous » a ouvert ses portes le 26 avril 2011 et a été inaugurée le 27 août.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 2014

(connues au 30 novembre 2013)

JANVIER

Dimanche 5 Vœux de la municipalité
Dimanche 12 Concours de belote des pompiers
Dimanche 19 Galette des rois des anciens
Vendredi 31 Vente de pizzas du sou des écoles

FÉVRIER

Vendredi 7 Journée du sang
Samedi 22 Soirée carnaval du sou des écoles

MARS

Samedi 1^{er} Tournoi de tennis de table
Dimanche 2 Banquet des chasseurs
Samedi 8 Concours de belote du football
Dimanche 9 Thé dansant de la FNACA
Samedi 15 Soirée familiale du tennis
Dimanche 16 Cérémonie de la FNACA
Samedi 22 Concert de l'harmonie municipale
Samedi 29 Représentation du groupe artistique

AVRIL

Samedi 5 Bourse aux vêtements du sou des écoles
Représentation du groupe artistique
Dimanche 6 Concours de boules de l'amicale
Représentation du groupe artistique
Vendredi 11 Représentation du groupe artistique
Samedi 12 Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie
Dimanche 13 Marche Espoir-Santé-Harmonie et foire Bio
Vendredi 18 Concours TGO
Vente de pizzas du sou des écoles
Samedi 19 Concours TGO
Dimanche 20 Concours TGO
Lundi 21 Concours TGO
Dimanche 27 Loto du club de l'amitié

MAI

Jeudi 8 Défilé et cérémonie commémorative
Vendredi 9 Journée du sang
Samedi 10 Championnat de tennis
Dimanche 11 Championnat de tennis
Dimanche 18 Après-midi country
Vendredi 23 Rencontre USEP
Samedi 24 Vente de gaufres du sou des écoles
Championnat de tennis
Dimanche 25 Championnat de tennis
Mardi 27 Rencontre USEP
Samedi 31 Foire – stand de gaufres de Milans Danse
Championnat de tennis

JUIN

Dimanche 1^{er} Championnat de tennis
Dimanche 8 Fête des classes
Samedi 21 Congrès départemental des pompiers
Tir aux pigeons
Dimanche 22 Tir aux pigeons
Samedi 28 Fête de l'école

JUILLET

Samedi 5 Concours de belote du groupe artistique
Samedi 12 Concours de boules de l'amicale
Dimanche 13 Tournoi de football des copains
Lundi 14 Défilé et concert de l'harmonie à l'hôpital
Journée plein air des commerçants
Concours de pétanque du football

AOÛT

Mardi 5 Concours de boules de l'amicale
Mercredi 20 Pique-nique de la FNACA
Dimanche 24 Concours départemental de labour

SEPTEMBRE

Vendredi 5 Journée du sang
Samedi 6 Concours de boules de l'amicale
Fête patronale
Fête patronale
Dimanche 7 Concours de pétanque du sou des écoles
Lundi 8 Après-midi country
Dimanche 21

OCTOBRE

Samedi 11 Championnat de tennis
Dimanche 12 Championnat de tennis
Samedi 18 Championnat de tennis
Dimanche 19 Championnat de tennis
Samedi 25 Foire
Championnat de tennis
Dimanche 26 Loto du jumelage
Championnat de tennis

NOVEMBRE

Samedi 1^{er} Tournoi de tennis vétérans
Dimanche 2 Tournoi de tennis vétérans
Vendredi 7 Journée du sang
Samedi 8 Tournoi de tennis vétérans
Dimanche 9 Tournoi de tennis vétérans
Mardi 11 Défilé et cérémonie commémorative
Samedi 15 Soirée familiale du football
Dimanche 23 Choucroute de la FNACA
Dimanche 30 Concours de belote du sou des écoles

DÉCEMBRE

Mercredi 3 Tournoi de tennis enfants
Vendredi 5 Arbre de Noël de l'amicale de l'hôpital
Samedi 6 Téléthon
Banquet des pompiers
Jeudi 11 Repas de Noël du club de l'amitié
Samedi 13 Arbre de Noël de la municipalité
Tournoi de tennis adultes
Tournoi de tennis adultes
Dimanche 14 Arbre de Noël de l'imprimerie Chirat
Vendredi 19 Distribution des colis de Noël aux anciens
Samedi 20 Distribution des colis de Noël à l'hôpital
Lundi 22

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR (Personnes âgées)	Bernard Cortey	☎ 09.75.76.20.49
Amicale de l'Hôpital	Elodie Mourelon	☎ 04.77.63.20.41
Amicale Laïque	Jacques Villard	
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	☎ 04.77.63.20.69
Association des Commerçants	Jacques Borjon-Piron	☎ 04.77.63.22.41
Association Football 81	Guillaume Cortey	☎ 06.13.14.50.70
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	☎ 04.74.05.64.58
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	☎ 04.77.63.22.13
Boule Amicale	Raphaël Lièvre	☎ 04.77.72.45.15
Centre Social Fernand Merlin	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59
Chasse Saint-Hubert	Roger Damian-Farjot	☎ 04.77.62.42.27
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	☎ 04.77.63.22.86
Comité des Fêtes	Gaétan Coquard	☎ 06.62.53.91.39
Comité Paroissial	Jean Giroudon	☎ 04.77.63.21.29
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	☎ 04.77.63.23.65
Goal Foot	Gérard Dumas	☎ 04.77.64.62.64

GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	☎ 04.77.62.40.56
Groupe Artistique	Patrick Philibert	☎ 06.70.31.16.04
Gymnastique Volontaire	Edith Minot	☎ 06.82.37.61.01
Harmonie Municipale	Nicolas Coquard	☎ 04.77.63.22.52
Jumelage	Renée Gabriel	☎ 04.77.63.53.63
Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	☎ 04.77.63.22.09
Les Enchanteurs	David Lhernould	☎ 04.77.62.79.26
Les P'tits Milous	Aline Martin	☎ 04.77.63.50.46
Milans Danse	Jocelyne Arquillère	☎ 04.77.63.23.34
Pompiers	Pascal Peronnet	☎ 04.77.63.28.17
Pompiers (Amicale)	Albert Mathelin	☎ 04.77.63.27.81
Responsable local de la Pêche	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16
Sou des Ecoles	Pascal Félix	☎ 04.77.63.25.50
STO	Dominique Brescancin	☎ 04.77.63.52.72
Tennis	Frédéric Seive	☎ 06.33.55.42.85
Tennis de Table	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Le bureau de l'association « Les P'tits Milous » a été en partie renouvelé en 2013 avec l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Les projets prévus en 2013 ont pu être réalisés. En effet, les enfants ont pu bénéficier de deux sorties au marché le mercredi matin : munis de leurs petits paniers, les enfants ont choisi les fruits et légumes pour le repas de midi, tout cela après une petite pause « croissant » à la boulangerie.

Les chansons enfantines ont réussi à prendre une grande place à la crèche : au moment du jus de fruits frais du matin, un temps chanson est proposé avec la boîte à chansons et chaque enfant a réalisé son livret de chansons. Les marionnettes sont en préparation pour la fin de l'année. Les enfants ont pu bénéficier en juillet d'une sortie à la ferme pédagogique de Cordelle. Un spectacle musical sera offert

aux enfants par l'association pour les fêtes de Noël.

Pour 2014, l'équipe va travailler avec les enfants autour de la peinture (supports, outils...) en espérant faire une exposition des œuvres des enfants en fin d'année.



L'équipe et l'association « Les P'tits Milous » vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Ouverture crèche :
de 7 h 30 à 18 h 30

Téléphone : 04.77.63.21.32

L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

L'association « Les Enchanteurs » a connu de profondes mutations pour cette nouvelle année scolaire 2013-2014.

Elle propose un accueil périscolaire aux enfants à partir de 3 ans, le matin de 7 h à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 19 h, ainsi qu'un accueil au centre de loisirs pour les enfants à partir de 4 ans, les mercredis et les vacances scolaires (automne, février, avril, été) de 7 h 30 à 18 h.

Diverses activités sont proposées : cuisine, jeux éducatifs, jeux de société, activités manuelles et sorties (zoo, cinéma). Ces activités, orchestrées par Laetitia Verne, directrice du centre, suivent le cours des saisons et permettent l'épanouissement des enfants accueillis.

Depuis la rentrée, les locaux mis à disposition par la mairie sont en cours de réaménagement avec, notamment, la mise en place d'un coin informatique qui pourra permettre l'élaboration d'un journal de bord.

Toutes ces nouveautés sont le fruit du travail du bureau, composé de 4 membres :

- David Lhernould, président
- Magalie Pontille, vice-présidente
- Daniela Sueur, vice-secrétaire
- Elodie Volontier, vice-trésorière

Nous en profitons pour faire appel à toutes les bonnes volontés désirant nous rejoindre.



Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter Laetitia Verne
au 06.78.04.87.87 / 04.77.62.55.82

Courriel : clsh-les.enchanteurs@orange.fr
ou David Lhernould au 04.77.62.79.26

CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

GESTION DU CHALET MERLIN

Suite à l'amélioration des conditions d'utilisation, les réservations pour un week-end se feront sur les bases suivantes, à partir du 01/01/2014 :

- Location totale : 100 € ; location réduite à l'espace garage – WC – lavabo : 50 €. La demande doit être formulée auprès du secrétariat de mairie (tél. : 04.77.63.20.12) qui transmet ensuite l'information au bénévole chargé d'établir la convention d'utilisation avec ses modalités.

MARCHE AU PROFIT D'ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE « lutte contre le cancer sur le roannais »

Le centre social, ses bénévoles, les marcheurs du mardi préparent et organisent les circuits de cette randonnée annuelle qui est fixée le dimanche 13 avril 2014 (voir article par ailleurs). Comme par le passé, des représentants des sociétés locales seront sollicités le

dimanche matin pour une bonne organisation de cette journée car il faut être nombreux, une cinquantaine de bénévoles locaux mobilisés avec des membres de l'association Espoir-Santé-Harmonie (accueil et parking, inscriptions des marcheurs, tenue des relais, finalisation du balisage sur le circuit routier le jour même, disponibilité de plusieurs baliseurs pour les marcheurs distraits et égarés, heureusement peu nombreux).



Une partie des marcheurs du mardi ont participé à l'inauguration de l'autoroute A89 en marchant de Balbigny à l'entrée du tunnel de Violay (13 500 kms)

Qu'est-ce qui te prend père Noël ?

Père Noël pour faire moderne
A troqué ses deux trois rennes
Pour un très gros camion à benne.
Père Noël pour faire plus chouette
A décidé de faire ses emplettes
En surfant sur internet.
Père Noël sur un coup de tête
A rasé barbe et bouclettes
Contre une petite barbichette.
Père Noël qu'est-ce qui te prend ?
Tu étais bien mieux avant.
Si tu continues comme ça
Plus personne ne croira en toi :
Même pas moi !

Christian Merveille

SOU DES ECOLES PUBLIQUES

L'école de St-Just-la-Pendue compte 177 enfants répartis en 8 classes. Notre sou des écoles est constitué de 22 membres représentant les 121 familles. C'est une association très active qui organise 10 manifestations dans l'année. Notre but est de soutenir financièrement les projets des enseignants et de permettre à chaque élève de participer gratuitement à toutes les sorties culturelles et sportives.

Nous participons également à l'achat de matériel éducatif (jeux, accessoires pour la confection des cadeaux, des recettes...). Nous tenons à remercier toutes les familles qui nous aident à l'organisation et à la réussite de nos manifestations.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Activités sportives, USEP :

Le sou des écoles est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et a permis à 3 classes élémentaires de prendre part à quatre rencontres sportives avec des écoles du canton.

Les classes de CP et CE2 ont, quant à elles, bénéficié de l'intervention d'un éducateur sportif de l'ASAJ pour un module de 10 séances en golf.



CP Cycle golf avec animateur ASAJ

Activités culturelles :

Animations autour de l'eau

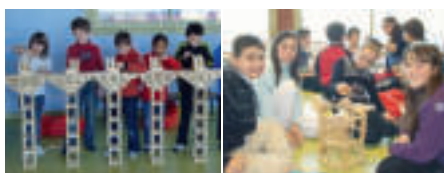
Plusieurs animations ont permis aux plus grands de se familiariser avec le fleuve de la Loire et les cours d'eau environnants le village (animations en classe, randonnée, observation de la faune et la flore des cours d'eau...).



Animation au fil de l'eau

Spectacle

Au mois de janvier, pour démarrer l'année, les élèves de toute l'école ont participé à l'animation « Génie en herbe » avec des Kaplas (construction en planchettes de bois), avec les conseils d'un animateur.



Animation Kapla

Classe transplantée

Le dynamisme de l'association a permis cette année de réaliser une classe transplantée exceptionnelle, puisque 2 classes se sont rendues sur les bords de l'Ardèche pendant trois jours. Les élèves ont vibré aux sons des percussions et de l'eau grâce à l'environnement qui les entourait. Ils participaient chaque jour à des ateliers musicaux (avec utilisation de percussions). Ils ont découvert d'anciens jeux et de plus récents venus du monde entier et ils ont visité un village médiéval tout proche du centre d'hébergement ainsi qu'un vieux château perché qui surplombait la rivière.



Repas



Visite du village de Meyras



CM1 atelier percussions



CP atelier percussions



Randonnée jusqu'au château de Meyras

Fête de l'école

L'association a offert aux enfants et à leurs familles le spectacle « Mégamômes » qui les a fait danser sur des chants rythmés. Ensuite, petits et grands ont pu s'amuser lors de la kermesse et sur la structure gonflable qui avait été installée dans la salle polyvalente.

Tout au long de l'année, de petites douceurs ont été proposées aux enfants : fruits frais divers, papilotes, clémentines..., confection de crêpes, de galettes des rois pour le plus grand bonheur de tous.



MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2013-2014

- Vente de pizzas, le vendredi 15 novembre 2013
- Bourse aux vêtements, le samedi 5 avril 2014
- Concours de belote, le dimanche 1^{er} décembre 2013
- Vente de pizzas, le vendredi 18 avril 2014
- Vente de sapins, les samedis 7 et 14 décembre 2013
- Vente de torchons et sacs, en avril 2014
- Tombola de Noël, en décembre 2013
- Vente de gaufres, le samedi 24 mai 2014
- Vente de pizzas, le vendredi 31 janvier 2014
- Fête de l'école, le samedi 28 juin 2014
- Soirée carnaval, le samedi 22 février 2014
- Concours de pétanque, le lundi 8 septembre 2014

Journées interculturelles de l'Union Cantonale

La chorale, composée des MS et GS, s'est produite à Fourneaux devant plusieurs écoles du canton, de même que les CE1 qui avaient préparé des chants et des danses. Cette manifestation a lieu tous les 2 ans à la salle de Fourneaux. A cette occasion, plusieurs écoles du canton présentent des projets divers sous forme d'expositions ou de spectacles.



Chorale de la maternelle à Fourneaux

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Achat de livres pour les enfants avec le don reçu par la municipalité de Mertesdorf

bibliothèque42540@orange.fr
Mercredi & Vendredi, de 16 h à 18 h
Samedi, de 10 h à 12 h (sauf dernier du mois)

Les permanences ne sont pas uniquement réservées au prêt d'ouvrages, il est aussi possible de venir lire et consulter internet ou travailler en informatique sur les 2 PC mis à la disposition du public.

Pour un abonnement annuel de 5 € par an, toute la famille bénéficie de lectures variées : magazines, albums, romans et documentaires.

Plus d'une vingtaine de personnes ont bénéficié de cours d'informatique lors de 2 sessions de 20 heures chacune.

Une initiation au traitement de texte, tableur, messagerie électronique et utilisation d'internet sera mise en place en janvier 2014. *Inscriptions et renseignements lors des permanences.*

Les bénévoles reçoivent régulièrement des écoliers pour leur raconter des histoires. Ces derniers en profitent pour choisir un album à emporter à la maison.

COMITÉ DE JUMELAGE

Comme tous les deux ans, le week-end de l'Ascension, nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir nos amis allemands. C'est à chaque rencontre un moment très émouvant de se retrouver, d'échanger autour du verre de l'amitié.

Ils sont venus 30 adultes et 3 enfants, nous avons passé ensemble de très belles journées.

Le vendredi, nous sommes partis à Villars les Dombes découvrir le Parc des oiseaux, la visite était très agréable, nous avons été émerveillés par le spectacle des oiseaux en vol, le tableau final était magnifique.

Le samedi, c'était la cérémonie officielle à la mairie, les discours de nos deux maires Guy Fabre et Ruth Wilhem, puis la remise de cadeaux, dont un chèque pour l'achat de livres d'enfants remis par Ruth à Bernadette Fayolle, présidente de la bibliothèque, qui a bien apprécié cette attention.

Le soir, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table à Bully au Bosquet Fleuri. Le Maire du village, M. Yves Rocle, est venu saluer nos



amis allemands et nous souhaiter une bonne soirée. Un petit orchestre a mis beaucoup d'ambiance, nous avons dansé, c'était une belle soirée.

Le dimanche matin à 11 h, on s'est retrouvé tous une dernière fois, la photo de groupe, les au-revoir, les embrassades puis le départ de nos amis.

Déjà, nous nous faisons une joie de nous retrouver l'année prochaine à Mertesdorf et, en attendant, nous avons dans nos pensées le souvenir de ces beaux moments passés ensemble.



GROUPE ARTISTIQUE LES MILANS SCENE

2013 a été une année de transition pour les Milans Scène.

Néanmoins, quelques comédiens ont participé à un petit festival qui s'est déroulé au mois de juin à la salle du grand marais à Riorges. Cette rencontre, organisée par la troupe Malys Compañie, fut l'objet d'échanges très intéressants avec nos collègues ligériens. Souhaitons que de telles rencontres se reproduisent dans les années à venir.

Mais parlons de 2014 et donc du prochain spectacle qui s'annonce encore sous le signe du rire et de la détente.

Vous y retrouverez bien évidemment notre duo de commères locales qui ne vont pas se priver de casser du sucre sur le dos des autres... Les autres comédiens ainsi que les chanteurs seront également au rendez-vous pour vous proposer des soirées dignes des années précédentes.

Nous vous donnons donc rendez-vous :

SAMEDIS 29 MARS et 5 AVRIL à 20 h 30

DIMANCHE 6 AVRIL à 14 h 15

VENDREDI 11 AVRIL à 20 h 30

Merci d'avance de votre présence et bonne année 2014.

AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié occupe une place de choix dans la vie de notre village. Chaque jeudi, les adhérents qui le souhaitent peuvent se retrouver à 14 h, salle des réunions (derrière la bibliothèque), pour partager les jeux de leur choix : belote, tarot, scrabble...) et déguster brioche, café ou chocolat. C'est un moment de convivialité et d'échanges. Si certains le souhaitent, il y a possibilité de faire une petite marche.

En plus de ces rencontres hebdomadaires, de nombreuses manifestations sont organisées :

✓ Un voyage d'une semaine nous a conduits cette année à Londres, Bruges et dans le nord de la France. En juin 2014, nous excursionnons dans les Vosges, l'Alsace et la Lorraine et nous assisterons au

spectacle-cabaret du Royal Palace à Kirrwiller. Encore un beau voyage en perspective.

✓ Un voyage d'une journée nous a permis de découvrir, à Saint-Etienne, les chefs-d'œuvre réalisés par les meilleurs ouvriers de France et nous avons aussi rencontré, à la Gimond, une productrice de safran qui nous a fait partager sa passion pour cette culture.

✓ Des sorties restaurant dont une en l'honneur de nos aînés et dégustation de « la Groasse » à Fourneaux.

✓ Des repas faits maison qui ont lieu à la salle polyvalente pour permettre à un plus grand nombre de participer : soupe aux choux en mars, tête roulée, châtaignes, bignettes à l'automne, bugnes, gaufres... Un grand merci à tous ces cuisiniers bénévoles.

✓ Des concours de cartes, de scrabble, de pétanque réservés aux adhérents, un loto interne et surtout notre **super loto** ouvert à tous qui aura lieu, pour l'année prochaine, **le dimanche 27 avril**. Retenez dès maintenant cette date car il est toujours bien primé.

✓ Deux après-midi vidéo, réalisées avec soin par Yvette et Rémy, qui permettent à chacun de revivre les bons moments passés ensemble.

Vous voyez qu'au club de l'amitié, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Cependant, les responsables regrettent que trop peu de jeunes retraités fassent la démarche de s'inscrire au club. Ils pourraient apporter des idées nouvelles, dynamiser encore davantage cette association et la soutenir dans ses différentes manifestations. C'est à la fois un plaisir et une manière de se mettre au service des autres. Alors, si vous êtes retraité, et quel que soit votre âge, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Les coordonnées de notre présidente se trouvent dans ce bulletin, contactez-la.



COMITÉ FNACA

Notre comité de St-Just, représenté par notre président Jo Giraud, se compose à ce jour de 59 adhérents, dont 11 veuves.

L'année 2013 a connu la disparition de deux de nos collègues, Marcel Garcia et Ferdinand Varinier.

Comme d'habitude, les manifestations ont été reconduites dans l'ensemble :

- **17 mars** : commémoration à St-Just, défilé au Monument.
- **19 mars** : commémoration à St-Etienne au Monument départemental.
- **5 mai** : thé-dansant.
- **8 mai** : défilé au Monument à St-Just.
- **21 août** : pique-nique annuel.
- **22 octobre** : assemblée générale.
- **8 décembre** : choucroute annuelle.





Présent depuis 1945 dans la Loire, nous sommes implantés sur plus de 330 communes de la Loire aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, mais aussi sur plus de 36 000 communes de France.

La présence de 34 sites de proximité dédiés à l'accueil du public sur le département permet d'assurer une continuité des services.

L'ADMR dans la Loire, c'est 60 associations locales qui ont employé **plus de 1 400 salariés en 2012**. Au final en 2012, plus de **10 000 foyers** ont été aidés **sur plus de 300 communes**.

L'ADMR dans la Loire, c'est une multiplicité de services : aide à la vie quotidienne, familles et garde d'enfants et 7 services de soins infirmiers à domicile. Mais aussi des portages de repas à domicile (9 sur le département), un service de téléassistance.

Enfin, l'ADMR, c'est 5 structures d'hébergement pour personnes âgées et 8 entités dédiées à la petite enfance (relais assistantes maternelles, multi-accueil, jardins d'enfants ou micro-crèches).

La certification qualité AFNOR et le label qualité Loire obtenus en 2012 garantissent la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service que nous offrons.

Par ailleurs, on retiendra que le réseau ADMR de la Loire poursuit dans la voie du dynamisme puisqu'ils sont 730 bénévoles à s'engager dans la Loire au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 730 bénévoles, hommes et femmes à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de la Loire.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui humanise les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. **Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes.**

L'association ADMR de Saint-Just-la-Pendue couvre les communes de Croizet, Sainte-Colombe, Saint-Cyr et Chirassimont et porte 14 emplois. Ces emplois d'aide à domicile permettent d'aider sur une année 80 personnes âgées ou handicapées.

N'hésitez pas à nous contacter :

Permanences les mardi et jeudi, de 9 h à 14 h, en mairie

Tél. : 04.77.64.97.67

En cas d'urgence : 06.40.21.37.09

Site internet : www.admr.org

LACIM

Voilà plus de 40 ans qu'est né au sein de la commune un comité local de LACIM. Suite au décès accidentel d'un petit garçon à Croizet-sur-Gand, ses parents ont fait don de l'argent de l'assurance à un village d'Inde mais ne se doutaient pas que cela allait donner suite à une grande histoire.

Vu l'importance des besoins et l'extrême pauvreté, ils furent sollicités d'où la création de LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) qui représente aujourd'hui 190 comités dans toute la France. À Saint-Just, village voisin, la collecte d'argent n'a pas mis longtemps à s'organiser ainsi que les actions de solidarité sous la forme de ventes de bouquets de jonquilles, remplacées les années suivantes par le mimosa. Aujourd'hui, LACIM, ce sont 292 jumelages dont Annagaripalem avec lequel est jumelé le comité de Saint-Just-la-Pendue. La démarche est d'apporter aux villageois une aide pour survivre et développer une activité, sous forme de micro-crédit ou encore d'achat de matériel. Pour cela, des habitants de la commune, aujourd'hui plus de 40, versent des dons (déductibles des impôts à 66 %) et prennent part à l'activité du groupe (ventes, tenue de l'exposition au siège à Croizet-sur-Gand).



**Vous souhaitez apporter votre soutien,
avoir plus de renseignements,**

contactez Ludivine Damian-Farjot au 06.25.40.20.43.

Siège social de Croizet-sur-Gand - Tél. : 04.77.63.25.42 - www.lacim.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »



L'automne arrive et pour chacun d'entre nous, la saison de chasse va bientôt se terminer.

Notre société se porte bien et compte à ce jour 43 sociétaires.

De nombreuses battues sont organisées pour finir les plans de chasse.

Le ball-trap de l'année restera un succès. Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette manifestation ainsi que les riverains pour les nuisances.

Dates à retenir :

- ✓ Repas de la chasse propriétaires/chasseurs le 2 mars 2014 à la salle polyvalente
- ✓ Ball-trap les samedi 14 et dimanche 15 juin 2014

SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Avec 22 sapeurs-pompiers, notre effectif reste stable en 2013. De retour au village, Emmanuel Wenig a rejoint notre équipe. Rémi Pisani et Grégory Moulin ont également signé leur 1^{er} engagement chez les sapeurs-pompiers et effectué leurs 200 heures de formation pendant leurs vacances d'été. Nous leurs souhaitons une longue carrière. Florian Lièvre a mis fin à son engagement en cours d'année, nous le remercions pour son action au sein du centre. Thierry Denonfoux, pour 30 ans de service, Daniel Babe, Patrick Philibert, Jean-Philippe Micolon, pour 20 ans, ont reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers cette année, nous les félicitons pour cette longévité. Les jeunes du centre sont également à mettre à l'honneur, puisque Axel Plagiau a reçu ses galons de caporal-chef et Mathieu Reybaud ceux de caporal.

Pour la formation, une école départementale a été mise en service cette année à Saint-Etienne. On y retrouve une maison à feu et un plateau technique des plus modernes qui va permettre à chacun d'entre nous de se former dans d'excellentes conditions.

Notre amicale a encore pleinement joué son rôle fédérateur cette année en nous permettant de nous retrouver plusieurs fois en famille et avec nos anciens.

Le 21 juin 2014, nous aurons la lourde responsabilité d'organiser le 67^e congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Loire. A cette occasion, nous allons accueillir des représentants de l'ensemble des 73 centres d'incendie et de secours de la Loire. La journée débutera par

une assemblée générale et sera suivie, à partir de 11 heures, par une cérémonie officielle ouverte au public place de la Chapelle et d'un défilé. L'après-midi, diverses animations gratuites liées aux sapeurs-pompiers vous seront proposées sur l'ancien terrain de foot. La journée se terminera par un repas dansant avec orchestre, et vous êtes invités à nous rejoindre pour cette journée exceptionnelle.

*L'ensemble du personnel du centre
vous présente ses meilleurs vœux pour 2014
et vous remercie de votre accueil lors du passage des calendriers.*



Groupe sapeurs-pompiers 2

DONNEURS DE SANG

Les trois prélèvements de l'année 2013 ont connu une affluence moyenne et un peu décevante lorsque l'on pense à tous les malades qui ont besoin de notre sang pour guérir ou tout simplement vivre normalement. En France, seulement 4 % de la population donne son sang. Dans notre commune, nous sommes dans cette moyenne et nous pourrions faire mieux !

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et des innovations dans la qualité des soins. Les périodes de tension dans les stocks aux moments des vacances ou en périodes d'épidémies se reproduisent tous les ans. Il suffirait d'un don supplémentaire par an et par personne pour répondre à l'augmentation des besoins.

En venant donner votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaibli, vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire et qui sont produites à partir du plasma, etc.



Voici les dates de prélèvements pour 2014, à la salle polyvalente, on vous attend nombreux :

**Vendredi 7 Février - Vendredi 9 Mai - Vendredi 5 Septembre -
Vendredi 7 Novembre de 16 h à 19 h**

COMITÉ DES FÊTES

En cette année 2013, le temps d'un week-end, notre village de St-Just-la-Pendue est remonté au temps des gaulois.

Des jeux inter-sociétés, animés par Astérix et Obélix, ont été organisés au stade du Crêt.

Différentes associations locales se sont affrontées dans des jeux gaulois réalisés par différents membres du comité des fêtes. Bravo à ces derniers d'avoir donné de leur temps pour l'organisation de ces jeux.

La compagnie Zurko est venue présenter au public son spectacle d'échassiers musiciens et la journée s'est finie par un bon cochon à la broche préparé par notre traiteur local Christophe Rozier.

Merci à tous les participants des différentes associations d'avoir joué le jeu et également à nos sponsors pour avoir contribué à la réalisation de notre nouveau programme.

Bonne et heureuse année 2014 à toutes et à tous.



2013 : NOCES D'OR DE L'HARMONIE MUNICIPALE

C'est en mai 1963 que l'harmonie « La Joyeuse » était reconnue au Journal Officiel. 50 ans après, l'harmonie a fêté ses noces d'or les 22 et 23 juin dernier, un week-end autour de la musique.

Fondée sous la municipalité de Claude Bazoud, nous devons sa création à la volonté et la ténacité d'un homme dont le souvenir reste profondément inscrit dans la mémoire des musiciens : Mario De Bastiani.

Partie de rien, l'harmonie s'est structurée grâce à ses présidents successifs Pierre Raffin, Fleury Solvéry, Claude Bernand, Daniel Imbert et actuellement Nicolas Coquard qui ont su faire grandir la société avec le soutien des municipalités (A. Chirat, L. Rondepierre, G. Fabre).

Les directeurs ont tenu un rôle prépondérant, Mario De Bastiani, Paul Canard, Pierre Coquard, Jean Dupuis, Claude Coquard. Maurice Giraud, Maurice Coquard et plus tard Armand Chevrier étaient les sous-chefs.

50 ans d'existence, c'est toute une vie qui nous a été retracée par les musiciens en photos, vidéos, en articles de presse, en souvenirs avec les différentes tenues que le public a pu découvrir lors de l'exposition le samedi à la petite salle polyvalente qui remporta un vif succès auprès des anciens musiciens et habitants

de la commune. Chacun a pu se reconnaître et y allait de son commentaire dans une ambiance chaleureuse et pleine de bonne humeur.

Le moment fort de ce week-end restera le concert donné le samedi soir par l'harmonie dont le programme, choisi à l'unanimité, avait mobilisé les musiciens depuis plusieurs mois sous la direction de Guy Solvéry et Magalie Coquard-Recorbet.

Notons qu'au fil des années, les programmes ont beaucoup évolué, la rythmique, les musiques de films s'associant au classique dans le même concert. Depuis plus de 20 ans, Guy et voici 12 ans, Magalie, se partagent avec beaucoup de talent la direction de l'harmonie et proposent un répertoire varié avec des pièces classiques comme « Danses Hongroises », rythmées « Latin Gold », descriptives « Dakota », « La Guerre des Celtes » ou des musiques de films avec « Moment For Morricone », « Pirates des Caraïbes »... du désert brûlant des westerns américains aux notes endiablées de la musique de Brahms, du calme des Jardins du Monastère aux péripéties du Pont de la Rivière Kwai... Les spectateurs conquis étaient embarqués dans un voyage musical autour du monde !



A la fin du concert, tous les anciens musiciens présents dans la salle ont été invités à rejoindre le devant de la scène aux côtés des musiciens de l'harmonie pour une photo de groupe. Beau message d'amitié et de partage pour cette fête de la musique.

Le dimanche en fin de matinée, les rues du village résonnaient au son des instruments de la grande parade qui traversa Saint-Just. Emmenés par les sociétés de Bussières, Chirassimont, Neulise et Saint-Symphorien-de-Lay, les musiciens, encouragés par les applaudissements du public venu nombreux, se retrouvèrent au chalet Merlin pour une aubade et pour nous offrir un festival de notes suivi d'un apéritif... un moment sympathique, convivial sous les frondaisons.

Gageons que dans 50 ans les musiciens de l'harmonie nous donnent un nouveau rendez-vous.

MILANS DANSE



Notre 2^e saison a été riche en activités et démonstrations grâce aux adhérents volontaires et motivés :

Le 8 décembre 2012, un groupe a fait une animation à la maison de retraite du village.

L'Indépendante de Chirassimont nous a invités, le 7 avril, pour présenter la danse country en 2^e partie de l'après-midi et entraîner les spectateurs dans une première initiation.

- ✓ À l'occasion de la foire, le 25 mai, musique et danse attirent les visiteurs où café et gaufres sont proposés sur notre stand.
- ✓ Nous avons participé à la fête des écoles de Sainte-Colombe-sur-Gand et Fourneaux et au 3^e festival enfance jeunesse à Neulise.
- ✓ 14 adhérents, dont 4 enfants, se sont joints au groupe de la MJC de Cordelle, le 28 juin, pour une démonstration au Scarabée.



Démonstration au Scarabée

- ✓ Sur le thème des gaulois, nous avons participé aux jeux lors de la fête patronale.
- ✓ Les amateurs de danse ont apprécié la salle polyvalente comme étant le cadre idéal pour danser à l'occasion de nos deux après-midi country des dimanches 17 mars et 29 septembre 2013.

Les cours ont repris début septembre à la petite salle polyvalente : le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 et de 20 h 30 à 21 h 30 et le vendredi de 20 h à 21 h et de 21 h 15 à 22 h 15.

Pour tous renseignements, contactez :
Jocelyne Arquillère, tél. : 04.77.63.23.34
Email : milansdanse@laposte.net
Marie-Christine Damian-Farjot,
tél. : 04.77.63.27.03.

Pour 2014, retenons :

Une rencontre prévue avec le groupe folklorique « Les Hirondelles » de Neulise.

Un rassemblement de clubs country avec défilé et démonstrations le dimanche 15 juin à Feurs.

Deux après-midi country les dimanches 18 mai et 21 septembre à la salle polyvalente.

GYM VOLONTAIRE

Les lundis de 19 h à 20 h,
petite salle polyvalente
(sauf vacances scolaires)

Les bienfaits du sport sur la santé ne sont plus à démontrer. Chaque lundi, Valérie, professeur diplômée FFEPGV, anime en musique les séances pour une vingtaine de licenciées. Des exercices variés font travailler tout le corps en respectant le rythme et les capacités de chacune. Ces moments d'efforts partagés offrent aux participantes une vraie détente en toute convivialité.

Laissez-vous tenter, les 2 premières séances sont gratuites !



AMICALE LAÏQUE

Les 80 ans de Roger Saunier ont été fêtés à l'Amicale.

Forte de 130 membres, la société se maintient dans ses activités habituelles, cartes l'hiver et boules l'été.

Si 2012 avait été consacré au changement de la toiture du siège, 2013 a vu la fin de l'aménagement des anciens jardins à l'abandon pour les transformer en aire de stationnement, permettant ainsi de libérer des places sur le parking municipal et dans l'environnement proche de la caserne des pompiers.

Avec 31 licenciés boules en 2013, l'effectif se maintient. Le classement en 2^e division de Raphaël Lièvre et Xavier Jonard a quelque peu désorganisé la quadrette à laquelle ils appartiennent habituellement, ce qui a sans doute affecté les résultats qui, dans l'ensemble, ont été moyens.



Roger Saunier entouré de son épouse Claudette et de leur fils Thierry, avec le président des boules, Raphaël Lièvre

En fédération UFOLEP, avec une dizaine de licenciés, l'effectif est stable. Deux quadrettes étaient qualifiées en 3^e division pour le championnat de France qui se déroulait à Roanne les 29 et 30 juin, mais aucune n'a dépassé la première partie après les pous.

Pour l'année 2014, les activités seront reconduites dans les conditions habituelles.

Le samedi 19 septembre, à l'occasion du concours en tête à tête entre sociétaires, les membres du bureau et les membres participants étaient réunis autour d'un pot amical et fort sympathique à l'occasion des 80 ans de Roger Saunier.

Arrivé en 1968 à St-Just-la-Pendue, il rejoint l'amicale pour y pratiquer le sport boules. Dès 1971, il fait partie du bureau en tant que membre actif. Depuis, il n'a cessé de donner de son temps pour les réunions, les corvées de toute nature. Actuellement, toujours membre actif, il assure régulièrement des permanences d'ouverture du siège. Durant toutes ces années, il a associé son épouse Claudette à cette activité de bénévolat si utile pour le fonctionnement de l'association.

Il a pratiqué et pratique encore, occasionnellement, le sport boules dont il a été titulaire durant 60 ans sans interruption d'une licence FFSB et aussi UFOLEP.

Fidèle défenseur de l'école publique et de la laïcité, il s'est impliqué durant de nombreuses années en qualité de délégué départemental de l'éducation nationale.

Toutes ces activités ont été évoquées de façon très informelle par Raphaël Lièvre, président des boules, avant d'offrir à Roger une bouteille de whisky personnalisée.

Programme des activités 2014

CONCOURS DE CARTES

TAROT

Vendredi 21 février 2014 à 19 h 30

Se faire inscrire jusqu'au 20 février 2014

au siège, ou par téléphone auprès d'un membre de la société.



BELOTE

Samedi 11 janvier 2014 à 14 h 30

Mercredi 29 janvier 2014 à 14 h 30

Mercredi 19 février 2014 à 14 h 30

Samedi 1^{er} mars 2014 à 14 h 30

Pour les amateurs de poker, des rencontres seront organisées à l'avenant, durant l'hiver.

CONCOURS DE BOULES

OFFICIELS

Dimanche 6 avril 2014 :

64 simple 3^e et 4^e division

Samedi 17 mai 2014 :

16 quadrettes 3^e et 4^e division

Samedi 12 juillet 2014 :

32 doublettes 3^e et 4^e division

Mardi 5 août 2014 :

32 doublettes 3^e et 4^e division



SOCIÉTAIRES

But d'honneur

à partir du 2 mars 2014 (finale 14/09)

Vendredi 30 mai 2014 à 17 h 30 (+ concours points)

Vendredi 20 juin 2014 à 17 h 30

Vendredi 4 juillet 2014 à 17 h 30

Samedi 19 juillet 2014 à 14 h (mémorial C. Villard)

Samedi 2 août 2014 à 14 h (souvenir H. Merle)

Samedi 6 septembre 2014 à 14 h (fête)

Dimanche 21 septembre 2014 à 8 h 30 (tête à tête)

TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE

Cette saison, le tennis club comptait 70 licenciés, dont 30 enfants à l'école de tennis. Le tennis club s'est illustré au cours des différents championnats. Merci d'ailleurs à tous nos adhérents pour leur participation active. Le club compte en effet 4 équipes masculines et une équipe féminine, une équipe vétérans + 35 ans et une équipe + 45 ans. Les 11-12 ans et 15-16 ans ont également participé au championnat par équipe. Toutes ces équipes se sont maintenues à leur niveau, bravo à tous les joueurs et joueuses pour ces belles performances.

Le tournoi interne, pour sa deuxième édition, s'est déroulé durant tout l'été, permettant à tous de jouer en toute décontraction. Ce tournoi était pour la première fois homologué, donc comptant pour le classement des participants. Après de nombreux matchs et quelques belles surprises, c'est Mathieu Garin qui l'a emporté en finale face à Stéphane Liange.

L'effectif de l'école de tennis est toujours en progression. Le club remercie Mathieu Dupin et Aurélien Garin pour leur engagement durant ces années au poste d'entraîneur. C'est aujourd'hui Yann Prat qui est en charge des entraînements, le mercredi après-midi de 14 h à 15 h. Ce cours est destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Les manifestations organisées par le club (tournoi de Noël, soirée familiale) ont rencontré un grand succès. Ce bulletin est l'occasion de remercier l'ensemble du bureau, les bénévoles qui s'investissent lors de ces manifestations ainsi que tous les participants qui sont de plus en plus nombreux.

Si vous désirez nous rejoindre, avoir de plus amples informations, contacter :

le Président, Frédéric Seive, au 06.33.55.42.85

ou Mathieu Dupin au 06.33.41.62.01.

ASSOCIATION TIR DES GENÈTS D'OR

L'année 2013 s'est bien passée. Les manifestations officielles se sont bien déroulées avec une participation satisfaisante.

Cette année a été marquée par le 50^e anniversaire du club. A cette occasion, il a été organisé une réception à laquelle ont été invités les membres fondateurs, les représentants de la municipalité, les personnalités locales et sympathisants ainsi que les membres du club. La vie du club a été retracée ainsi que son évolution. Bon nombre de souvenirs et d'anecdotes ont été évoqués au cours d'un apéritif dinatoire servi par le traiteur local. Une journée de convivialité et le plaisir de se retrouver ou simplement de faire connaissance entre générations.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous et que nous serions heureux de vous accueillir les samedis après-midi de février à septembre.

Comme chaque année, nous profitons du bulletin pour remercier tout l'environnement pour l'indulgence et l'aide apportée à la pratique de ce sport.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Notre opération d'animation annuelle pour les fêtes de fin d'année « NOËL GAGNANT » a été reconduite : 3 semaines en décembre de jeux, d'animation avec calèche et père Noël et de nombreux paniers gourmands offerts à l'issue de notre tombola.

Innovations en 2013 : les vitrines de nos commerces adoptent le même code couleur pour Noël : le rouge et argent ! Peut-être l'avez-vous remarqué ? Le nom de l'association aussi a été relooké : ARTICOM a été adopté.

La vie de nos commerces évolue, elle aussi :

- ✓ La boulangerie Refouveau a changé de propriétaire : bienvenus à Géraldine et Anthony Desarmeaux.
- ✓ Carrefour Express est la nouvelle enseigne de la supérette : Jacques et Nadine, fidèles au poste, vous accueillent tous les jours de 8 h à 20 h et le dimanche matin.
- ✓ Le complexe Karine Esthétique propose, outre le spa, les massages du monde et l'épilation à la lumière pulsée.
- ✓ Secrets de Beauté s'est doté d'un cellu lipo M6 qui permet de fabuleux massages remodelants pour le corps.
- ✓ Le Dynamiq Pub organise très régulièrement des soirées à thème avec repas : consultez l'ardoise sur sa façade.
- ✓ La Diligence fait peau neuve avec la rénovation complète de ses cuisines.

- ✓ La pâtisserie Thomas vous réglera cette année avec ses macarons et son fameux gâteau de voyage.
- ✓ Tabatah-Capucine a ouvert un corner librairie : chaque mois, les nouveautés littéraires sont là et un service de commande personnalisée est proposé. Brigitte vous conseillera également sur sa gamme très complète de e.cigarettes.
- ✓ Gaétan Coquard est le successeur de Gérard Gattet pour son activité de paysagiste.
- ✓ Enfin, Christiane Coiffure, R. Coiffure, la Cave Fontenelle, le boucher-traiteur Rozier, la maison Coquard sur le marché, le garage Bard-Débit et le contrôle technique Nicolas Coquard sont tous mobilisés pour toujours mieux satisfaire leur clientèle.

ARTICOM

vous souhaite une belle année 2014.



TENNIS DE TABLE



La saison 2012-2013 s'est terminée sur un très bon bilan sportif avec le droit d'accéder en départementale 2 pour l'équipe une et le maintien de l'équipe 2 en départementale 3. Le tournoi local fut encore un succès populaire (38 inscriptions) avec beaucoup de jeunes venus avec leurs parents, et une trésorerie plus que satisfaisante avec notamment une belle réussite de notre vente de grilles. Malheureusement, études obligent pour bon nombre de nos jeunes, manque de motivation pour d'autres, problèmes physiques et disponibilité incertaine pour les plus anciens font que le club n'engagera aucune équipe en championnat pour la saison 2013-2014, la faute à un nombre insuffisant de licenciés. Pourtant, avec 13 licenciés et 12 adhérents en section loisirs, le MPPC était sur une bonne dynamique depuis la saison 2010-2011 avec l'engagement régulier de 2 équipes grâce à l'arrivée de nouveaux jeunes, le renfort de moins jeunes et un tournoi local rencontrant un beau succès (près de 35 inscriptions de moyenne sur les 3 dernières années).

Contact : Jean-Pierre ANDRE

Tél. : 04.77.63.27.16 (heures des repas)

ASSOCIATION FOOTBALL 81



Equipe 1 – saison 2013-2014

L'A.F. 81 de St-Just-la-Pendue a connu une saison sportive 2012-2013 relativement difficile.

L'équipe 1 a terminé à la 10^e place, ce qui ne lui était pas arrivée depuis longtemps. Malgré tout, le groupe a su se ressaisir lors des derniers matchs de championnat pour assurer un maintien important pour le club. L'équipe 2, quant à elle, a fini au pied du podium. Le groupe est à féliciter notamment pour son invincibilité lors des derbys (6 victoires et 2 nuls). L'équipe 3 de coach Zinette a connu aussi une saison compliquée, mais lorsqu'elle s'est retrouvée au complet, elle a été souvent au niveau de ses adversaires.

Le club souhaite remercier Mickaël Giraud et Axel Plagiau qui ont laissé les clefs de l'équipe 1 à Patrick Rodamel (toujours accompagné de Sébastien Foschia) et de l'équipe 2 au tandem Sylvain Pavallier – Augustin Mathelin.

L'A.F. 81 tient à tirer un coup de chapeau à Daniel Garin qui a fêté en 2013 ses 60 ans et qui continue à fouler, avec un certain bonheur les pelouses, ainsi qu'à Luigi Foschia qui a souhaité prendre du recul après plus de 35 ans de bénévolat.

Ce bulletin est enfin l'occasion à l'A.F. 81 de remercier l'ensemble de ses fidèles sponsors, de vous souhaiter une excellente année 2014 et vous donner rendez-vous au stade municipal pour supporter les jaunes et noirs.



Rédaction-Administration : Mairie de Saint-Just-la-Pendue.
Le directeur de publication : Guy Fabre (Maire)

Photos de couverture, reproduction interdite.
Imprimerie CHIRAT - Saint-Just-la-Pendue



Bulletin Municipal

1983...2013

2013

